

Malestroit, le Mercredi 28 novembre 2018

## Procès-Verbal du Conseil d'Administration

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu le Lundi 26 Novembre 2018,

en séance  ordinaire  extraordinaire

### ORDRE DU JOUR

#### 1- AFFAIRES FINANCIERES

1.1 Budget 2019

#### 2- VIE SCOLAIRE ET PÉDAGOGIE

2.1 Règlement des conseils de classe

2.2 Rapport annuel d'activités et de performance

Le secrétaire de séance,

M. ROGER



Le Principal du collège

T. CLAQUIN



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEMBRE 2018

Membres présents : M. CLAQUIN, Me QUENTEL, Me DRÉAN, M. ÉVAIN, M. CHAUVIN, Me HERVÉ, Me SEILER, M. LÉCHENET, M. ROGER, Me ROHMER, Me SOLANS, Me DESMAS, Me CHÉHÈRE, Me ROUSSEL, M. RIO, M. BELLANGER

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par M. le Principal à 16 h 50.

L'ordre du jour est présenté, lecture du PV du CA du 22/11, interrompu en raison de l'incendie.

Les parents d'élèves signalent l'absence du nom de leurs représentants pour la commission « Conseil de discipline »

Titulaires : Me DESMAS, Me PRIOUR, Me ROHMER

Suppléants : Me SOLANS, Me ROUSSEL, M. AVERTY

Le PV du CA du 22/11 est approuvé à l'unanimité

*Arrivée de Me ROUSSEL à 17 h.*

Reprise de l'ordre du jour du CA du 22/11 au point où il s'était arrêté.

## 2- AFFAIRES FINANCIÈRES

### 2.8 Budget 2019

Me QUENTEL, gestionnaire, fait un rappel des éléments du budget évoqué lors de la précédente réunion.

Me ROUSSEL s'interroge sur la participation financière du collège pour l'usage du gymnase. M. le Principal rappelle que le gymnase est un établissement communal et que chacun des établissements secondaires qui l'utilise contribue financièrement aux frais de fonctionnement de celui-ci.

Me QUENTEL signale une augmentation conséquente des dépenses d'affranchissement en raison d'une hausse prévisible des coûts d'envoi de courrier, notamment à cause de bulletins plus lourds pour les classe de 6<sup>e</sup> sans notes. Cette hausse sera en partie compensée par une baisse des frais de téléphonie.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Me QUENTEL quitte le CA à 17 h 20

## 3- VIE SCOLAIRE ET PÉDAGOGIE

### 3.1- Règlement des conseils de classe

M. le Principal présente le règlement intérieur des conseils de classe et précise qu'il reste inchangé par rapport au précédent.

Me ROUSSEL interroge le CA sur les solutions éventuelles apportées au problème des conseils de classe où les professeurs sont peu nombreux. M. le Principal signale que pour remédier à cela un tableau d'inscription aux conseils de classe a été affiché en salle des professeurs afin de permettre une répartition mieux partagée des enseignants aux différents conseils.

Les professeurs signalent que la faible présence est surtout visible sur le niveau de 5<sup>e</sup>, un niveau moins sensible en terme d'orientation, ce qui explique pourquoi certains professeurs, notamment ceux qui ont de nombreuses classes, se positionnent plutôt sur les autres niveaux.

Me SOLANS remarque que les synthèses faites en conseil de classe seraient plus pertinentes si elles étaient validées par un maximum de professeur. Les professeurs précisent que la synthèse est faite, en amont, et en fonction des appréciations de tous les enseignants de la classe et qu'elle est rarement modifiée, ou à la marge, lors du conseil de classe.

Le règlement intérieur des conseils de classe est approuvé à l'unanimité.

### 3.2- Rapport annuel d'activité et de performance

M. le Principal présente le rapport Copper sur le bilan annuel d'activité et de performance, ainsi que son avenant, plus lisible car agrémenté d'illustrations graphiques.

#### a) Les effectifs

M. le Principal signale la stabilité des effectifs globaux tout en montrant le petit nombre de 6<sup>e</sup> cette année.

M. LECHENET interroge M. le Principal sur le risque de voir le niveau 5<sup>e</sup> passer à 2 classes l'an prochain. M. le Principal indique qu'il n'avait pas envisagé ce risque mais que celui-ci, s'il existe, est relativement faible car de nouvelles arrivées d'élèves interviennent souvent en cours d'année ou entre la 6<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup>. Il précise également que cette baisse d'effectifs est due surtout à un creux démographique, des arrivées plus nombreuses sont prévues en 6<sup>e</sup> pour l'année prochaine.

#### b) les catégories socio-professionnelles

M. le Principal remarque que l'évolution socio-professionnelle des familles est favorable car les CSP favorisées augmentent alors que les familles en difficulté sont moins nombreuses. Ainsi, le taux de cadres supérieurs et enseignants est supérieur à la moyenne des établissements du secteur, y compris du privé. L'IPS (Indice de Position Sociale) est un bon indicateur de cette évolution favorable, même s'il reste malgré tout inférieur à la moyenne départementale et académique. Par ailleurs, le nombre de boursiers reste important.

#### c) Les élèves

Concernant le profil des élèves, M. le Principal signale qu'après une baisse du taux de redoublement pour les élèves entrant en 6<sup>e</sup> (de 23,2 % en 2014 à 5,6 % en 2017), celui-ci est remonté cette année (11,9%) et repassé au-dessus de la moyenne départementale et académique.

#### d) La vie scolaire

M. le Principal et Me DRÉAN, CPE, présentent le bilan des sanctions. Celles-ci ont été plus nombreuses en 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> l'an dernier.

Me DESMAS signale qu'il y a eu 3 commissions éducatives en 2017-2018 et non 2 comme indiqué sur le bilan.

Me DREAN signale concernant le rétablissement de l'heure de retenue, sous la surveillance d'un ASEN, remise en vigueur cette année, est rendue compliquée par le fait que cela concerne à chaque fois plusieurs élèves particulièrement turbulents, regroupés dans la même salle et donc difficiles à gérer pour le surveillant.

#### e) Le CESC

M. le Principal présente les actions qui ont été menées sur les différents niveaux dans le cadre du CESC en 2017-2018.

Les parents remarquent le petit nombre d'actions menées en 5<sup>e</sup> au regard des autres niveaux et demandent s'il était possible de trouver des actions adaptées à ce niveau (addictions, sommeil, équilibre alimentaire, réseaux sociaux...). Une réflexion sur ce point va être menée par M. le Principal, la vie scolaire, l'infirmière et les enseignants.

#### f) Le CDI

M. le Principal présente le rapport établi par Me MUSSET, documentaliste tout en précisant que dans ce collège, il existe une bonne collaboration entre le CDI, la vie scolaire et les enseignants (notamment de lettres), et que Me MUSSET s'investit dans plusieurs actions dans le collège (théâtre, gestion informatique...).

Me SOLANS demande comment sont établis les moyens mis à disposition du CDI. M. le Principal répond qu'ils sont établis en fonction des demandes de Me MUSSET qui elle-même prend en compte les besoins des élèves.

#### g) l'Association Sportive

M. LÉCHENET présente le bilan des activités de l'AS sur l'année 2017-2018 et précise que le taux de licenciés au collège reste très au-dessus de la moyenne locale, départementale, académique et nationale, tout en remarquant qu'il est plus élevé chez les garçons que chez les filles. Les élèves s'investissent également fortement dans les compétitions.

13 jeunes ont été formés en tant qu'arbitre car il est nécessaire d'en présenter lors des compétitions. La formation à l'arbitrage inclue également une préparation au coaching.

#### h) Le DNB et l'orientation

M. le Principal présente les résultats au DNB et précise que suite à la faiblesse du taux de réussite en 2017 (82,5%), des mesures ont été prises au collège pour améliorer celui-ci et redonner confiance aux élèves en difficulté et confrontés à l'échec scolaire : inscription de certains élèves (9 en 2018, 5 en 2019) au DNB pro afin de leur donner plus de chance d'obtenir un diplôme en fin de 3<sup>e</sup> ; meilleur suivi des élèves ; amélioration de la préparation à l'épreuve orale du DNB. Cela a permis de faire remonter le taux de réussite (98,4 % en 2018).

Me SOLANS remarque que le niveau des résultats écrits reste peu élevé malgré tout (inférieur à 12/20). Les professeurs rappellent que l'épreuve de français était particulièrement difficile cette année et que la moyenne reste malgré tout supérieure à d'autres établissements du secteur.

Concernant l'orientation des élèves, M. le Principal remarque que si le taux de passage en 2<sup>de</sup> générale est en baisse, cela correspond aussi à une revalorisation des filières professionnelles par l'Éducation nationale, et que les élèves du collège qui s'engageaient vers la voie professionnelle ne changeaient pas de filière après leur 1<sup>ère</sup> année, preuve d'un choix mûrement construit par l'élève.

Le rapport d'activité et de performance est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Fait le lundi 26 novembre 2018,

C. ROGER, secrétaire de séance.

